



PROGRAMME

PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

Développer la méthodologie nationale de Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Durée de la formation

3 jours

Public concerné : Membres de la direction Médecins de santé au travail, infirmiers, IPRP, Assistantes, Membres du CA, DRH et IRP d'entreprises adhérentes.

Prérequis : Aucun



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projection du support pédagogique
- Documentation et support de formation imprimés et/ou numérisés
- Paperboard
- Ordinateur



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Expositive :** Apports théoriques et pratiques
- **Démonstrative :** Études de cas
- **Expérimentale :** Mises en situations et analyse de pratiques.



PARTICIPANTS

- Sur inscription



LIEU DE FORMATION

- In situ organisme des participants
- France entière

INTERVENANTS

Jean-Pierre PARAY- Sociologue
Docteur Alain JABES-
Médecin du travail, Ergonome



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer la méthodologie du maintien en emploi pour anticiper les inaptitudes et les risques de désinsertion professionnelle, et les situations de handicap au travail auprès du service.
- Connaître et savoir mobiliser les aides et les réseaux permettant de répondre aux situations de salariés en risque de désinsertion professionnelle ou handicapés, dans un contexte de nouvelles législations.
- Outiller les professionnels du Service de Prévention et Santé au Travail intervenant dans le champ du maintien en emploi pour optimiser leur positionnement dans le partenariat interne et externe.
- Identifier et mobiliser les techniques de résolution de problèmes.
- Répondre individuellement et collectivement aux situations problématiques de santé au travail évoquées par les participants.
- Identifier et lever les freins chez les membres du réseau du maintien en emploi du service, leur apporter une base de réflexion et des informations permettant la préparation et une meilleure maîtrise des actions à conduire collectivement.



PROGRAMME

- Décryptage des textes de loi : la non-discrimination et les modalités d'aménagement raisonnables
- La loi du 2 Août 2021 et les nouveaux décrets.
- Les définitions relatives au handicap et le contexte de l'inaptitude.
- Le Plan National Santé Travail 2021-2025 et PRST.
- Méthodologie nationale et process de maintien dans l'emploi.
- Pluridisciplinarité, évolution des réseaux internes et externes.
- Mesures d'insertion et de maintien dans l'emploi.
- Evaluation des actions de prévention tertiaire.
- Études de cas et stratégie de mise en pratique à partir de sujets proposés par les participants.
- Stratégie de mise en œuvre et optimisation de la dynamique du groupe.
- Appropriation d'indicateurs de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

Chaque notion développée s'appuiera sur des mises en situation basées sur des analyses de texte et de cas pratiques permettant d'explicitier les connaissances essentielles à maîtriser et d'assurer un premier niveau de mise en pratique.



EVALUATION & FIN DE FORMATION

- Evaluation des acquis réalisés tout au long de la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de formation (présence obligatoire à toutes les étapes du parcours)
- Attestation d'acquisition de compétence (délivrée en fin de formation)
- Evaluation à chaud des participants (Questionnaire d'appréciation de fin de session)
- Evaluation à froid (interview du commanditaire)

